

BDO PARIS
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 000 euros
Siège social : 43 - 47, Avenue de la Grande Armée
75116 PARIS
480 307 131 RCS PARIS

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA PRÉSIDENTE
DU 18 MARS 2026**

A 10 heures,

La société MARANAR CONSEIL ET EXPERTISE Société à responsabilité limitée au capital de 100 euros, dont le siège social est 43-47 avenue de la Grande Armée - 75116 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 828 684 340 RCS PARIS, représentée aux présentes par son Gérant, **Monsieur Arnaud NAUDAN**,

agissant en qualité de Présidente de la société BDO PARIS sus-désignée,

a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un Co-Directeur Général,
- Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

La Présidente nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Co-Directeur Général de la Société, sans limitation de durée et à compter de ce jour :

La société SIGNATURE 304
Société à responsabilité limitée au capital de 92 800 euros
304 avenue Victor Hugo (26000) VALENCE
794 416 891 RCS ROMANS
Représentée aux présentes par son Gérant **Monsieur Grégoire BISSON**

Conformément aux dispositions des statuts, la société SIGNATURE 304 disposera des mêmes pouvoirs de direction que la Présidente.

Conformément aux dispositions des statuts, la société SIGNATURE 304 aura comme la Présidente le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

La société SIGNATURE 304, représentée par **Monsieur Grégoire BISSON**, ainsi nommée accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui la concerne, qu'elle remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.

DEUXIEME DECISION

La Présidente donne tous pouvoirs au **JOURNAL LA LOI**, une marque de la société LEXTENSO dont le siège social est : La Grande Arche - Paroi nord - 1, Parvis de la Défense - 92044 Paris La Défense (552 119 455 RCS Nanterre) pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et le Co-Directeur Général nouvellement nommé.

La Présidente Représentée par M. Arnaud NAUDAN	DocuSigned by: <i>Arnaud Naudan</i> 9EE9AEBAFDC2402...
Monsieur Grégoire BISSON ¹ , représentant la société SIGNATURE 304	Signé par : <i>Grégoire BISSON</i> 08EB7A7778CE47E... Bon pour acceptation des mes fonctions de

¹ Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »